

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU DIMANCHE 22 MARS 2026 A 20H00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence du doyen de l'assemblée : Joëlle SAMPAIX, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Présents : Sophie BALIGAND – Serge BERTILLOT – Maël COPAIN – Maxime DURY – Thibaut DURY - Didier FENEON –Magali MATHIEU – Brigitte PERNETTE –Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX – Mylène TEYSSIER -

Secrétaire de séance : Magali MATHIEU

Assesseurs : Thibaut DURY et Didier FENEON

Date de convocation : lundi 16 mars 2026

Date d'affichage : lundi 16 mars 2026

1/ ELECTIONS DU MAIRE sous la présidence du doyen de l'assemblée : Joëlle SAMPAIX.

Délibération no 12-2026 : Mr ROUX Didier est élu **MAIRE** par 10 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.

Installation de Mr ROUX Didier, Maire.

2/ Délibération pour déterminer le nombre d'adjoints : 3 adjoints.

Délibération no 13-2026 : Ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

11 voix pour

3/ Election des 3 adjoints :

Délibération no 14-2026 :

- 1^{er} adjoint : BERTILLOT Serge
- 2^{ème} adjoint : MATHIEU Magali
- 3^{ème} adjoint : FENEON Didier

élus avec 10 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention au 1^{er} tour

4/ Délibération pour fixer le montant des indemnités du Maire et de ses adjoints :

Délibération no 15-2026 :

Indemnités du Maire : 28.10 % de l'indice brut terminal

Indemnités des 3 adjoints : 10.89 % de l'indice brut terminal

Au 1^{er} janvier 2026, la valeur de l'indice brut terminal est de 4 110.52 €.

11 voix pour

5/ Désignation des membres du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA)

Délibération no 17-2026 :

Titulaire : Serge BERTILLOT

Suppléant : Didier FENEON

11 voix pour.

6/ Désignation des délégués de la Communauté de Communes Le Grand Charolais :

Délibération no 16-2026 :

Dans l'ordre du tableau :

Un titulaire : Didier ROUX. Monsieur BERTILLOT 2^{ème} dans l'ordre du tableau, renonce à être suppléant.

Un suppléant : Magali MATHIEU

11 voix pour.

7/ Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais :

Délibération no 18-2026 :

Deux titulaires : Joëlle SAMPAIX - Thibaut DURY

Deux suppléants : Didier FENEON - Maxime DURY

11 voix pour.

8/ Désignation des délégués au Comité territorial du SYDESL :

Délibération no 19-2026 :

Deux titulaires : Serge BERTILLOT - Thibaut DURY

Un suppléant : Didier FENEON

11 voix pour.

9/ Nombre de membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociale :

Délibération no 20-2026 : Le conseil d'administration d'un CCAS est présidé par le maire de la commune et comprend en nombre égal, au maximum 8 membres élus au sein du Conseil municipal et 8 membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le Conseil Municipal décide de passer à 8 le nombre de membres du Conseil Municipal.

11 voix pour.

10/ Désignation des membres du Conseil Municipal au CCAS :

Délibération no 21-2026 :

Didier ROUX , président,

Les 8 conseillers municipaux sont :Didier ROUX - Brigitte PERNETTE - Maxime DURY - Joëlle SAMPAIX - Thibaut DURY - Sophie BALIGAND - Maël COPAIN - Mylène TEYSSIER.

Les 8 membres extérieurs au Conseil Municipal seront désignés par arrêté du Maire : Caroline BOISSELET - Lionel BONNOT - Jean-Marc DURY - Patrice MAILLY – Anne-Marie BABIN – Denise TREMEAUD - Valérie AUPECLE

11 voix pour.

11/ Désignation des délégués au SIVU du Charolais Refuge-Fourrière :

Délibération no 22-2026 :

Titulaire : Thibaut DURY - Sophie BALIGAND

Suppléant : Maël COPAIN - Maxime DURY

11 voix pour.

12/ Autorisation de recruter des agents contractuels de remplacement :

Délibération no 23-2026 : Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative au statut de la fonction publique territoriale, il est possible de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non titulaire momentanément. Les contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent pour faciliter la prise de poste par le remplaçant.

11 voix pour.

Divers :

1/ Lecture de la Charte de l'Elu Local :

Le maire en donne lecture à tous les élus.

2/Réflexion sur les différentes commissions :

- Voierie
- Bâtiment
- Cimetière
- Aménagement paysager

- Tourisme-Culture-Patrimoine et communication
- Commerces - Bar
- Ecole – Cantine – Garderie – Transport scolaire
- Budget
- Assainissement
- Urbanisme
- Soutien à la culture en milieu rural

3/ Délégation de fonction des adjoints :

Le Maire explique qu'il y a nécessité de fixer la liste des délégations conférées aux adjoints :

1^{er} adjoint : Voierie/Bâtiment/Cimetière/Aménagement paysager/Tourisme-Culture-Patrimoine et communication

Commerces – Bar/Ecole – Cantine – Garderie – Transport scolaire/Budget/Assainissement/Urbanisme/Soutien à la culture en milieu rural

2^{ème} adjoint : Voierie/Bâtiment/Cimetière/Aménagement paysager/Tourisme-Culture-Patrimoine et communication

Commerces – Bar/Ecole – Cantine – Garderie – Transport scolaire/Budget/Assainissement/Urbanisme/Soutien à la culture en milieu rural

3^{ème} adjoint : Voierie/Bâtiment/Cimetière/Aménagement paysager/Tourisme-Culture-Patrimoine et communication

Commerces – Bar/Ecole – Cantine – Garderie – Transport scolaire/Budget/Assainissement/Urbanisme/Soutien à la culture en milieu rural

4/ Désignation du correspondant incendie et secours :

Brigitte PERNETTE

5/ Date du budget CCAS :

Jeudi 23 avril à 20h00

6/ Réunion assainissement : vendredi 27 mars à 14h00

7/ Réunion budget vendredi 10 avril 18h

Questions diverses :

1/ Boucle WhatsApp : à l'essai entre les conseillers.

La séance ordinaire du dimanche 22 mars 2026 est levée à 22h00.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Jeudi 23 avril 2026 à 20 h 30 à la salle de la Mairie

Didier ROUX

Serge BERTILLOT

Magali MATHIEU

Didier FENEON

Sophie BALIGAND

Maël COPAIN

Maxime DURY
PERNETTE

Thibaut DURY

Brigitte

Joëlle SAMPAIX

Mylène TEYSSIER